

Règlement de manoeuvre de l'artillerie

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Règlement de manoeuvre de l'artillerie : Modificatif n° 1 du 3 juillet 1931 . 1ere partie . Titre VII, D.C.A. (auto-canons). Unités armées de canons de 75 antiaériens automobiles. Modèle 1913 - Service du matériel

Adresse bibliographique : Paris : Imprimerie Nationale, 1932

Description matérielle : 1 vol. (28 p.) ; 19 cm

Autre variante du titre : [D.C.A. (auto-canons). Unités armées de canons de 75 antiaériens automobiles. Modèle 1913 - Service du matériel. Modificatif n° 1 du 3 juillet 1931.]